

# Lo vîlhio dèvesâ

Autor(en): [s.n.]

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **68 (1929)**

Heft 26

PDF erstellt am: **25.09.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration :  
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne  
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à  
l'Agence de publicité Gust. AMACKER  
Palud, 8 — LAUSANNE.

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—  
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

ANNONCES  
30 cent. la ligne ou son espace.  
Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



## LETTRE DE LA MI-JUIN

**B**N parcourant les campagnes vaudoises, l'étranger est frappé de leur aspect plantureux.

Les fermes, recouvertes de tuiles rouges aux tons divers, soit qu'elles soient neuves ou déjà patinées par la pluie et le temps, mais aux tons toujours chauds, font un heureux contraste avec les frondaisons qui les environnent: arbres fruitiers de toute sorte et de toutes verdure.

Après des fermes s'étalent les jardins à la riche variété de légumes et que la ménagère ne manque pas de fleurir de dahlias modernes, de capucines, de glaïeuls, côte à côte avec l'antique rose trémière et la plante à longues tiges où se balancent d'étranges petites fleurs roses semblables à des cœurs minuscules où la tradition veut voir des cœurs de vieilles filles. Dans les jardins fidèles aux anciennes coutumes se dresse la touffe de marjolaine, la labiée aromatique, à laquelle la ménagère vient prendre des feuilles pour parfumer ses ragouts.

Quant aux fermes mêmes, bâties en pierres, elles sont chaudes en hiver, fraîches en été.

Elles sont suffisamment pourvues de fenêtres, bien orientées pour jouir le plus possible des rayons du soleil. On voit beaucoup de balcons et de galeries ornés de plantes fleuries où domine l'élégant géranium.

A l'intérieur, c'est à quelques exceptions près, le confort partout, confort sans recherche, mais bien réglé. La cuisine est spacieuse, munie d'un fourneau-potager perfectionné et fréquemment du four à pain, combiné également pour sécher les fruits.

Les chambres sont claires, les maîtresses de maison rivalisent pour moderniser la pièce principale et en faire une retraite agréable où mère et enfants travaillent, et où le père trouve, après les dures heures de labeur au grand air, un repos agréable. Le goût s'est affiné, de jolies vues et sujets en gravures ou photographies ornent les murs.

Au premier étage sont les chambres à coucher; celles-ci aussi ont suivi le mouvement du progrès et la mode même; elles sont tapissées fraîchement de papiers à fleurs de couleurs gaies, et quoique simplement meublées, agréables à voir et à habiter.

Reprenons-nous aux temps de nos ancêtres et voyons ce que nous avons gagné en confort, en hygiène, en agrément de vivre, en joie dans la jouissance de nos demeures et de ce qui nous entoure.

Les maisons, presque entièrement bâties en bois, étaient couvertes d'épais bardeaux en chêne, refendus à la hache et chargés de grosses pierres. Les chambres au plafond bas, éclairées par de petites fenêtres à vitres rondes, étaient peu nombreuses; ordinairement deux dans chaque ferme, au rez-de-chaussée, séparées par la cuisine, s'appelaient le « poêle de ménage » et le « poêle d'arrière ».

Quant au mobilier, si nous remontons jusqu'au commencement de la domination bernoise, il est bien chétif et donne une idée de la pauvreté des paysans.

Dans le poêle de ménage se trouvait un grand lit, sous lequel se glissait le sous-lit ou « charyot »

pour les jeunes enfants, un coffre, une table avec deux bancs, des « escabeaux », mais peu nombreux, car les bancs et coffre ou « archeban » étaient les sièges habituels.

On se servait de vaisselle de bois et d'étain; en examinant les inventaires dans les archives des communes, on est étonné du petit nombre des assiettes, couteaux de poche et fourchettes.

La soupe était servie dans de grands bassins d'étain où chacun puisait avec sa cuillère. Pour les viandes et les légumes, en guise d'assiette plate on se servait d'un « tranchois » en bois, qu'on appelait « tavis » dans les campagnes, sur lequel on coupait et on mangeait, aidé de son couteau de poche. Ces tranchoirs se retrouvent dans tous les inventaires; ils étaient d'un usage général.

Quant au menu du paysan, il était bien peu varié: du pain noir, dans lequel entrait la farine de seigle, de poisettes et d'avoine, de la viande fumée de porc ou de vache, du laitage, des tomates fabriquées par la ménagère et quelques légumes bien loin de ressembler à la riche variété de nos jours.

Chaque village avait son four banal, soit soumis à une redevance au seigneur, où à tour de rôle, les communiens devaient cuire leur pain. Ces fours disparaissent les uns après les autres, de nos villages, remplacés par le four des cuisines: four portatif en fonte. Beaucoup les voient tomber en ruines avec regret, ceux qui se souviennent des soirées où en veillant le pain qui cuisait, on écoutait, assis sur les grandes tables appuyées aux murs, faiblement éclairés par les lamignons fumeux, les récits des vieux, tandis que les cancrelats, enfuis éperdument à notre arrivée, revenaient les uns après les autres trotter familièrement sur les tables, ne se faisant aucun scrupule d'escalader les gâteaux attendant leur tour de cuisson. Revenons au vieux temps...

Le petit commerce intérieur répondant aux besoins de la consommation du pays, n'existait alors même pas, à l'état sédentaire. Il se pratiquait presque entièrement par le colportage et les foires.

Ce fut seulement après 1685 que les réfugiés huguenots, actifs et industriels, chassés de France pour leur religion, fondèrent les premières fabriques et les premières boutiques dans les villes du Pays de Vaud.

Et le Vaudois, lui-même, parcourant ses campagnes, admire leur aspect plantureux.

Elles sont bien douces, pense-t-il, les jouissances de la prospérité; la moisson de la paix et du Progrès; bien doux, les rayons du soleil nourricier et bien douce, la durée des jours dans le Pays de Vaud...  
*Mme David Perret.*

**Au bal.** — Serait-il indiscret de vous prier, monsieur, de changer un peu ?

— Qu'entendez-vous par là, madame ?

— Je vous serais bien reconnaissante de me marcher maintenant sur le pied droit; le pied gauche a son compte.

**Tableau de famille.** — La belle-mère, après une scène violente avec son gendre, est allée boudier dans la pièce à côté. A la prière de sa femme, le gendre va la retrouver:

— Voyons, belle-maman, j'ai eu tort de vous dire qu'il n'y a pas de femme aussi méchante que vous. Eh bien ! je le retire... Il y en a, là ! Êtes-vous contente ?



## LE FENNE E LOU SECRE

Patois de Vallorbe.

**R**E ne péze tan qu'on secrè. Lou gyardà gran tè è dèfecilou è damè. E pouyè lou fère, c'èt a savè.

Pour éprouvâ sa fenna, sen' oumou quy ètè kyutsi pré de lyi la né, sè plyè: « vouè ! quy' è sou ? N'in pu plye. On mè dèbessè. Akyutsu dèn eu. Lou vouèrique. Vouète ! Lè oncouèra tou tsò. Gyèrdè te de lou dere. On me derè dzenelye.

La fenna, neuva su hlyu ca, krè la tsouza è proumè de n'in pâ reprèdzi. Lou lindeman, a la pouinta du dze, le kouè tsi sa vezena è lyi di :

— On dròlou de ca è arrevâ, mé n'in ditè rè ; vou me farèyi battre. Men' oumou vouin de fère èn eu, grò coumè quatrou.

— Quâzi vou ! — Ne su pâ èna battoulye. Ne krintè rè de me.

Pourtan, sè lyi dèmedzive de contâ hlyu nouvalla. Le va redere a èn ètrou indrè que hly oumou avè fé douz' eu. En ètro su lou secrè que lyi in avâ fé quatrou. A la fin du dzeu l'éron plye d'on sè.  
*J. J. J.*

## LA LAIVRA DE RESSAT

Patois de Mont-la-Ville.

**A**O dzor dé vouâ l'arrevé — et cein mé arrevâ — dé tréré lé «cartouches dé son pétaïru quand faut chaotâ on rio, passâ on'adze por pas risquâ on malheu et... d'âobliâ dé retzerdzi et cein paò dourâ ! On haòro aprî arrevé 'na laïvrâ, aòbin on'ozî, et pu... vo vaidè praò !

Dein lo teimps, yo on tzerdzivè lé pétaïru pé la gaòla, on n'âobliâvè pas dé retzerdzi, mà on poâvé tot paraî avâ on'affront. Attiutâ vaî se n'irè pas la vretâ :

Dào teimps què Lulò tegniai l'auberdze dé coumouna — ya mè dé na cinquantâna d'annaies — on bravo tzachao, camerâdo dé mon père et dé mon père-grand et avoué quoi y'è tzassi assebin, allâvé ti le dzo aprî goûtâ bairè quartetta et oûna véprâ deze dinse à Lulò :

— Ne seint assetout ad bet dâi messons, su conteint et, quand bim la tzasse né pas onco àovèta, yé einviâ dé teri 'na laïvrâ por lo rerrat. Ein cognaisso yena per lé Partiè et la vû affuta déman.

— Yaméré bin allâ avoué vo, mà n'è min dé gicle.

— Oh ! se cein té fâ pllièzi, t'èin vu prâo prèta iena ; à déman né !

Lo leindèman, on pou dévant lo né, ye vant sé mussi àò bor dào bou dâi Partiès, à dou carroz du yò poavant sé vairè et teri sein s'ènvouyi dâi grans.

Lo marlo avâi tzantâ son derrâi bet de tzanson... tui... tui... tui, on veyâi tot justo, on n'ouïsâi pe rein ni pe pion et... vouaiquie Lulo que vé passâ to ballameint la laïvrâ dein lo prâ dévant son vilhio compagno qu'èta bô et bein finna-

## LAUSANNE D'AUTREFOIS



Carrefour, place et rue Pepinet et rue Centrale vers 1900. La grande fontaine de la rue Centrale, enlevée en 1888, n'existe plus, ni le bassin plus petit qui lui avait succédé pendant quelques années. Le beffroi de la cathédrale est entouré de ses échafaudages, et la maison Odot n'a pas encore subi l'incendie de 1901 ni l'exhaussement qui en a été la suite. Au centre, on remarque les anciens locaux de l'imprimerie Allenspach, et, plus à droite la maison Brunner. A gauche, on aperçoit un fragment de la façade de l'ancien « Café pointu » qui fut, de 1887 à 1904, le modeste berceau du Dispensaire central.

meint prêt à teri, lo dai su lo gatollion et... min dé debordenaie !!!

Qué cein vâo te adere qué cé commerço ? sé peinsavo noutron Lulo, quand lo vilhio veint vers li et lâi deze :

— Oh ! Jules, Jules, la quinta que m'arrevé ! Mé que mé su baillî tant dé peîna et dé couson por einvouâ ton dragoir dé sortâ et, por lo min, ...yé aobliâ la « capuchons ».

Ci l'aobliadze arrevavé onco prâo soveint dâo teimps dé la tzasse, à dai djéin, mâ ! peinsâ-vo vâi, quien coup, por on vétérân, vairé por rein passâ 'na laivra dé ressat.

*Djan dâi Mourets.*

## MÉTAMORPHOSE

**M**ONSIEUR Mussolini n'y va pas, si j'ose dire, avec le dos de la cuiller. Un de ses journaux faisait, l'autre jour, gravement la leçon à ses lecteurs et à tout le peuple italien :

« Nous ne voulons plus être, disait-il en substance, des amateurs de mandolines, de sérénades et de romances, épris de vie facile et de souriante philosophie, un peuple servile, flatteur et récolteur de pourboires. Nous serons désormais une nation de travailleurs farouches, ennemis du dilettantisme et du *farniente* corrompueur. » Et le journal ajoutait, ça c'est la traduction intégrale, « nous serons des museaux durs et taciturnes ».

Je n'aurai pas l'impertinence de juger ici l'œuvre du Duce. Mais, sans créer d'incidents diplomatiques, je crois qu'on peut accueillir sans enthousiasme la déclaration citée plus haut :

Alors quoi ? Fini le bel *paese* ? Le bel *paese* où s'enfuyaient sans passeport les heureuses victimes de l'amour ? Finie l'Italie des beaux soirs voluptueux et nonchalants, et finies les chansons sentimentales et habilement monnayées des conducteurs de gondoles aux chimères ?

Finis le culte du passé et des somptueuses ruines ? Finis les capricieux pèlerinages des vagabonds poètes ?

On va donc remplacer tout ceci par le travail inexorable et moderne, par la discipline rigide et froide, par un enthousiasme presque inquiétant ? On va remplacer les sourires et les joyeux propos par « des museaux durs et taciturnes » ?

Comme c'est dommage ! Et comme c'est risqué ! Certes, chaque peuple a le droit de s'élever et de faire entendre sa voix. Mais on ne transforme pas, comme ça, en dix ans à peine, l'âme d'une nation. Et lui imposer un masque ne change pas sa mentalité profonde.

L'Italie, certes, peut revendiquer autre chose que d'être un album pour touristes ou pour amoureux.

Mais elle est en train de faire des rêves peut-être un peu trop grands pour elle ! C'est risqué ! Gare le réveil !

*J. P.*

La Patrie Suisse. — Les portraits de M. Alois de Meuron, dont on vient de fêter la cinquantième année d'activité dans le barreau ; de M. Henri Rothmund ; de M. Jules Cougnard ; du sculpteur Henri Hertz, de la Chaux-de-Fonds ; la remise des lettres de créance du ministre plénipotentiaire de Perse au Palais fédéral ; la XIe conférence internationale du Travail ; la chute de l'avion Uhlmann, à Dubendorf ; le gorille Suzi ; l'incendie de la maison de la Corporation, à Cormondrèche ; la fontaine de la Belle au Bois dormant, à Châtel St-Denis ; des vues des lacs tessinois ; le passage du premier train de 1929 sur la ligne Furka-Oberalp ; de jolies photographies d'oiseaux ; les écrivains suisses à Weggis ; le beau groupe « Solidarité » de Henri Hertz. Tel est le riche et varié contenu du numéro 997 (19 juin) de la « Patrie Suisse ».

*J. B.*

## SI JE VOULAIS !...

**N**ON pas le « Si je veux » catégorique, qui dénote un caractère décidé, une volonté arrêtée, le « si je veux » qui ne laisse place à aucune échappatoire, ferme, actif comme le temps grammatical qu'il emprunte et malgré le « si » qui le conditionne, mais le « si je voulais », cet imparfait bien nommé, hésitant, flottant entre deux alternatives, avec la crainte puérile de se fixer, de prendre une décision, grosse peut-être de regrets, le « si je voulais » relevé d'un grand point exclamatif et allongé de points suspensifs pour en marquer la valeur et en quelque sorte le retentissement lointain.

Si je voulais !... C'est ainsi qu'entre nous, nous désignons l'ami Tristan, qui n'est, certes, ni un triste, ni un attristé, mais un philosophe solitaire, ignorant Socrate et son disciple Platon, tirant sa philosophie de lui-même et du spectacle des êtres et des choses qui s'agitent autour de lui ou que la « Feuille » lui dévoile. Point sot du tout, ayant un fonds de bon sens, de droiture et de sérénité, tel qu'on en rencontre dans nos milieux campagnards.

L'homme a confirmé, a accentué les dispositions de l'enfant, et l'appellation qu'écoliers, nous avons relevée, garde aujourd'hui toute sa raison d'être. C'est dans la rue et sur les bancs de l'école, dans les jeux et dans le travail que l'on apprend à se connaître, et nul pédagogue, nul patron ne découvre aussi bien le fond d'un caractère que ces apprentis de la vie, observateurs

et critiques nés, se frottant constamment les uns aux autres.

Tristan, gros garçon placide, d'une bonne humeur inaltérable, à l'amour-propre réduit à sa plus simple expression, était loin d'être un as dans les jeux exigeant de l'adresse et de l'agilité : en course, il arrivait souvent bon dernier, et au visé, il se contentait d'être dans la moyenne.

— Oh ! si je voulais..., disait-il d'un air détaché, avec un demi-sourire, quand on lui reprochait de faire perdre la partie, je m'en tirerais avec plus d'honneur ; mais à quoi ça sert, cet honneur-là ? A être admiré et le préféré des filles, peut-être ? A moi, ça ne me dit rien.

Était-il engagé dans une altercation véhémente, lui cherchait-on querelle et parvenait-on à exciter sa bile ? — Il avait une manière de rouler des yeux chargés de menaces, de serrer les dents et de tonner son « si je voulais ! »... en forme de défi, qui jetait une douche sur notre animosité et nous donnait une crainte salutaire de sa force de gars bien râblé et bien musclé. Une fois, une seule, il a voulu : Un de nos camarades, son aîné de deux ans, le dépassant presque de la tête, le moins populaire de tous à cause de son caractère querelleur, et hâbleur, après l'avoir houspillé, nargué, défié, le traita de poltron, de poule mouillée. Tristan s'élança sur lui, lui appliqua en pleine figure, un magistral coup de poing qui fit jaillir le sang du nez ; puis, ne lui laissant pas le temps de retrouver ses esprits, d'un croc en jambe et d'une bourrade, il l'envoya rouler sur le sol où il le maintint des bras et des genoux jusqu'à ce qu'il eût demandé grâce.

Lent à sortir de son naturel apathique, de sa bonhomie, de sa réelle bienveillance, il n'est que plus rude dans l'explosion de sa colère. Doué d'une intelligence réfléchie et surtout d'une excellente mémoire, il aurait pu disputer les premières places ; mais un certain effort était nécessaire : la persévérance dans le travail et le désir stimulant de parvenir.

— Je n'aime pas être en vedette, disait-il, et il le répète maintenant, ni la course au clocher. Bien sûr, si je voulais, je pourrais rivaliser avec Pierre et Charles. Je préfère faire partie de la masse ; on y est plus tranquille, moins dévoré d'ambition et de jalousie ; on y va son petit bonhomme de chemin sans trop de heurts, au milieu de l'indifférence... et de l'indulgence. Si je voulais, ajoute-t-il d'un air plaisant de suffisance et d'un bon ton mi-doctoral, mi-badin, j'occuperais des charges publiques ; je ferais, vous pouvez m'en croire, un municipal sérieux, éclairé et, redressant son torse puissant, un syndic imposant, avisé, ferme, de poids et de principes, à défaut d'un député, capable de défendre les intérêts de la campagne, les droits de la démocratie. Seulement, me voyez-vous en « tube » dans les grandes cérémonies, moi qui ai horreur de ces tuyaux de poêle et ne suis bien moi que sous une casquette ou un large panama ?

Tristan, qui ne voit certes pas le beau sexe d'un mauvais œil, tout en le considérant avec un peu de pitié, en témoignant de l'indulgence pour sa faiblesse, une vague admiration pour ses charmes, ne peut se décider à rompre son célibat.

— Je ne suis pas un Appollo (pour Apollon), avoue-t-il, ni toujours d'humeur agréable ; je n'ai rien d'un saint et ne me crois pas trop mauvais diable ; je suis sociable malgré mon amour de la solitude : si j'avais voulu !... Si je voulais encore ! — à 50 ans, on n'est pas encore des vieux — j'aurais tout comme un autre une compagne, une femme, quoi, qui me ferait de la bonne soupe, raccommoierait mes pantalons, et que j'aimerais tout plein. Mais, que voulez-vous, je ne puis troquer ma liberté contre une chaîne, fût-elle la plus dorée, la plus élastique et la plus douce. Mon lit est à ma taille et je m'y trouve bien. La bosse du dévouement, — tout comme celle de la paternité — na pas pris un développement suffisant pour me pousser au mariage ; les responsabilités de père de famille me donnent une crainte salutaire et une émotion troublante, à moi qui ai l'air de ne m'effrayer de rien et d'être blindé